

# BALO

## BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### Emissions et cotations

### Valeurs françaises

**Mistral Sélection**  
**Société civile de placement immobilier à capital variable**  
**Siège social : 153 rue Saint Honoré, 75001 Paris**  
**982 730 186 R.C.S. PARIS**

Société civile de placement immobilier à capital variable régie notamment par les articles 1832 et suivants du Code Civil, les articles L 231-1 et suivants du Code de commerce, les articles L214-24 et suivants, L231-8 et suivants, L 214-86 et suivants et R 214-130 et suivants du Code monétaire et financier, les articles 422-189 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Date d'expiration de la société	le 26/12/2122, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée prévus aux statuts
Durée de vie de la société	99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Objet social	La Société a pour objet exclusif en France et à l'étranger l'acquisition directe ou indirecte, y compris en état futur d'achèvement, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. La Société a également pour objet l'acquisition et la gestion d'immeubles qu'elle fait construire exclusivement en vue de leur location.
Capital social initial	1 250 100 € soit 1 500 120 € prime d'émission incluse, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire, divisé en 8 334 parts de 150 € chacune, entièrement libérées.
Capital social maximum statutaire	40 000 000 €
Responsabilité des associés	La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital et est limitée à la fraction dudit capital qu'il possède.
Société de Gestion	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 07000055, en date du 13 novembre 2007, immatriculée au RCS Marseille sous le n°499 320 059 au capital de 671 167 euros, dont le siège est sis Tour la Marseillaise 2 bis, boulevard Euroméditerranée Quai d'Arenc – CS 50575 – 13002 Marseille.

## OUVERTURE DU CAPITAL AU PUBLIC

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts, la Société de Gestion a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1 250 100 euros pour le porter à 40 000 000 euros maximum, sans obligation d'atteindre ce maximum.

Date d'ouverture de la souscription : 19 avril 2024

Le prix de souscription des parts est réparti comme suit :

- Valeur nominale : 150 euros
- Prime d'émission : 30 euros\*
- Soit un prix de souscription : 180 euros

\* dont 0 euro de commission de souscription.

Le prix de souscription s'entend net de tous autres frais.

Modalités de règlement : le paiement du montant total de la souscription devra être libéré au jour de la souscription.

Minimum de souscription : la souscription se fera avec un minimum d'une part.

Agrément : toute souscription d'un nouvel associé de la société devra recueillir l'agrément de la Société de gestion.

Droit de jouissance des parts : les parts porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> jour du cinquième (5<sup>ème</sup>) mois suivant la date de souscription.

Le document d'information prévu par la loi a reçu le 9 avril 2024 le visa SCPI n°24-06 de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document est à la disposition des personnes intéressées auprès de l'ensemble des guichets des établissements distributeurs ainsi qu'auprès de la Société de gestion et est consultable sur le site internet de la Société de gestion (<https://fr.swisslife-am.com/fr/particuliers.html>).

La Société de gestion  
SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE